



MATCH ALGÉRIE - MAROC

HOMMAGE À L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Page 16

BILAN COVID EN ALGÉRIE

8 DÉCÈS ET 196 NOUVEAUX CAS EN 24 HEURES

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4402 | Lundi 13 décembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ÉDUCATION NATIONALE

NOUVELLE ACTION DE PROTESTATION DU CNAPEST

Page 5

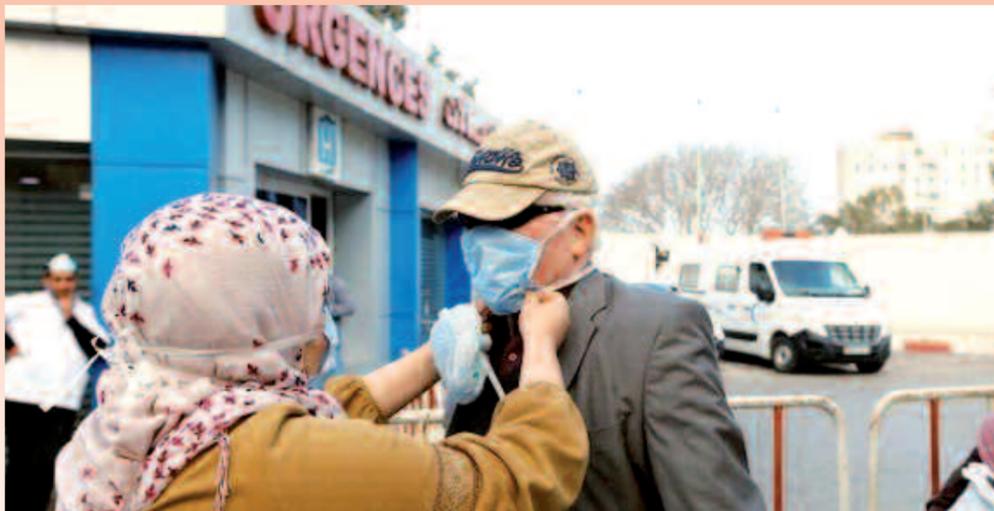
RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE 113 Mds DA POUR KHENCHELA



Page 3

PANDÉMIE SANITAIRE



"LA SITUATION N'EST PAS RASSURANTE"

Page 5

HAFIZ AUX ALGÉRIENS DE FRANCE :

"IL FAUT FAIRE DU LOBBYING"

Page 4

PROCÈS TAHKOUT

PEINES RÉDUITES POUR OUYAHIA ET SELLAL

Page 3



12

morts en zones urbaines en 1 semaine dans des accidents de la route.

43

individus interpellés en 6 mois pour trafic de devises dans la capitale.

800

millions de bijoux et de pièces archéologiques volés récupérés à Alger.

Mémorandum d'entente entre Algeria Venture et l'institut Haba

L'accélérateur de startup Algeria Venture a signé un mémorandum d'entente avec l'institut Haba, portant sur la promotion, le développement et l'accompagnement des startups algériennes. Le mémorandum d'entente a été paraphé par le directeur général d'Algeria Venture, Sid-Ali Zerrouki et le président du conseil d'administration de Haba Institute, Mohamed Damou, en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des startups, Yacine El Mahdi Oualid. Ce mémorandum d'entente permettra aux startups de bénéficier de l'expérience du professeur établi aux États-Unis, Belgacem Haba, et des autres membres de l'institut, en matière d'innovation, d'octroi de financement, et du montage des projets. Il permettra également aux jeunes pousses algériennes d'accéder aux carnets d'adresses des experts de l'institut, à leur tête le professeur Haba, afin de promouvoir leurs idées à l'international. Fondé par le professeur Haba, "Haba Institute" est un incubateur créé en 2015 à Alger avec pour objectif de façonner et modeler un écosystème fertile et favorable à l'épanouissement et l'investissement dans l'innovation et la créativité...



La DGSN participe au Salon national de l'innovation à M'sila



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a pris part les 7 et 8 décembre derniers dans la wilaya de M'sila à la 11^e édition du Salon national de l'innovation. Le stand, tenu par les éléments de la Direction générale de la Sûreté nationale, a permis aux nombreux visiteurs de s'enquérir des moyens technologiques modernes utilisés par les services de la police scientifique et technique, des services opérationnels de lutte contre la contrefaçon, de la sûreté publique et de l'unité aérienne de la sûreté nationale dans l'accomplissement de leurs tâches constitutionnelles ainsi que dans la coordination avec les différents partenaires sécuritaires en vue de combattre les crimes touchant les productions intellectuelles, littéraires ou industrielles. La Direction générale de la Sûreté nationale a également animé une communication sur "Les efforts consentis par les services opérationnels de la police en matière de protection de la propriété intellectuelle et industrielle et de lutte contre le phénomène de contrefaçon des marques et des produits".

Tindouf accueille le 2^e Festival universitaire de l'opérette

182 étudiants, issus de différentes wilayas, ont pris part à la 2^e édition du Festival universitaire national de l'opérette. Cette édition, qui s'est ouverte jeudi dernier à la maison de la culture Abdelhamid-Mehri de Tindouf, rend hommage à titre posthume au poète Omar Bernaoui. Le Festival, prévu l'animation sur trois jours durant, a programmé une série de spectacles et de représentations théâtraux, selon le commissaire du Festival, en l'occurrence Mohamed Saïd. Étaient également prévus des ateliers de formation dans les créneaux de la scénographie, la mise en scène et l'interprétation, en plus de rencontres-débats sur les mêmes thèmes, et ce en présence de cadres du secteur de la Culture, de metteurs en scène et de critiques de théâtre. Pour M. Saïd, ce festival "constitue une opportunité de promotion des activités culturelles universitaires, dont l'opérette, et de consolidation des activités théâtrales estudiantines". Cette manifestation culturelle devra donner lieu à la découverte de nouveaux talents et contribuer à l'amélioration de leurs capacités créatrices.

D
I
X
I
T

Abdelmadjid Tebboune

"A l'occasion du 61^e anniversaire des Manifestations du 11 décembre 1960, je m'incline avec respect devant les sacrifices des Algériennes et Algériens lors de cette épopée parmi les plus glorieuses."

En Vendée, les automobilistes sanctionnés avec... des amendes salées

Les conducteurs des Herbiers, qui ne respectent pas les règles de stationnement dans la ville, n'ont pas reçu de contravention. A la place, c'est un mot accompagné d'un sachet d'amandes grillées, fournies par le magasin Biocoop de la ville, qui est laissé sur le pare-brise de leur voiture par les policiers municipaux. L'objectif est donc de faire de la prévention auprès des automobilistes, sans pour autant les sanctionner directement. Seules les infractions en zone bleue sont concernées.

Des chameaux botoxés exclus d'un concours de beauté

Avec des prix allant jusqu'à 66 millions de dollars, le Festival du roi Abdelaziz, rendez-vous annuel ancré dans la tradition bédouine, accueille des éleveurs venant de tout le Golfe. La forme et la taille des lèvres, du cou et de la bosse sont les principaux critères de beauté pour départager les chameaux lors de ce concours qui se tient jusqu'à la mi-janvier dans un désert au nord-est de Riyad. "43 chameaux ont été disqualifiés pour tricherie", a rapporté l'agence de presse saoudienne SPA. La tricherie a été détectée à la suite de l'examen physique et médical des chameaux, notamment lors de leur passage aux rayons X.

RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT

Un plan de développement de 113 milliards de dinars pour Khenchela

Le gouvernement a tenu, dimanche dans la wilaya de Khenchela, sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, une réunion consacrée à la mise en place de la feuille de route pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement au profit de cette wilaya, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici la traduction APS:

En application des instructions du président de la République, le gouvernement a tenu, sous la présidence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, une réunion ce dimanche, 12 décembre 2021, au siège de la wilaya de Khenchela, dans le but de mettre en place la feuille de route pour la mise en œuvre du programme complémentaire de développement de la wilaya, adopté en Conseil des ministres du 3 octobre 2021. Cette feuille de route intervient au titre d'une approche globale, à travers laquelle, l'importance a été accordée aux projets prioritaires visant à permettre à cette wilaya d'assurer son développement durable, en orientant les investissements publics vers les domaines et les secteurs créateurs de richesses et d'emploi et à travers l'encouragement des banques et des établissements financiers à financer les projets adéquats à la nature de la région, notamment dans le domaine des industries agro-alimentaires, de l'agriculture et du tourisme thermal. Dans cette perspective, il a été procédé à la détermination d'un portefeuille de projets qui s'inscrivent au titre du programme complémentaire du développement décidé par le président de la République et qui requiert la concrétisation de la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de 113,305 milliards de dinars, répartie selon la nature du programme comme suit : Les nouvelles opérations devant être inscrites: 59 Mds DA. Les opérations devant être dégelées: 52,76 Mds DA. Restructuration du programme en cours (Habitat) : 1,54 Mds DA.

Il convient d'indiquer que la mise en œuvre du programme doit se faire exclusivement au moyen de l'outil national de réalisation et s'étendra sur les années 2021, 2022 et 2023. Voici les détails du nouveau programme déterminé :

Secteur des Travaux publics :

- Réalisation du dédoublement de la Route nationale numéro 32 qui relie El-Mahmal à Ouled-Rechache sur une distance de 18 kilomètres.
- Étude et réalisation d'un ouvrage d'art sur le chemin communal numéro 07 (Oued Chaâbat el-Maleh).
- Réalisation d'un ouvrage d'art sur le Chemin communal numéro 20 (Kouloue El-Tourab).
- Étude et réalisation de cinq (5) projets de routes: Rocade de la ville de Khenchela dans la partie sud-ouest (20 km). Rocade de la ville de Khenchela dans la partie sud ouest (deuxième tronçon). Route reliant El-Ogla, Larbaâ et Bounekar sur 12 km. Modernisation et consolidation du chemin de wilaya (CW) 08 reliant Chechar, Siar et El-Meita sur 66 km. Réhabilitation de la route reliant la route nationale (RN) 83 à Chaabat Yaala au



niveau du CW 09 sur 35 km.

Secteur des Transports:

- Réalisation d'une ligne de chemin de fer entre Khenchela et Aïn-Beïda (Wilaya d'Oum el-Bouaghi) sur 50 km.

Secteur des Ressources en eau :

- Réalisation et équipement d'une station de traitement des eaux usées à Chechar.
- Réalisation et équipement d'une station de traitement des eaux usées à Babar.
- Renouvellement et extension des réseaux d'alimentation en eau potable à travers la wilaya et augmentation des capacités de stockage.
- Étude, suivi et réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville de Khenchela.
- Réalisation d'un barrage à Oued-Lazreg.
- Réalisation, équipement et électrification de 4.000 mètres linéaires de puits à travers la wilaya.

Secteur de l'Industrie:

- Étude et réalisation d'une zone d'activité à Baghaï 2.
- Étude, réhabilitation et réalisation de quatre (4) zones d'activité dans les communes d'El-Mahmal, Aïn-Touïla, M'Toussa et Chehar.
- Étude et réalisation de cinq (5) mini-zones d'activités (10 hectares chacune) destinées aux jeunes porteurs de projets.

Secteur de la Santé:

- Étude pour la réalisation d'une polyclinique à Belkitane.
- Acquisition d'un appareil d'IRM au profit

de l'hôpital de Kais.

- Acquisition de douze (12) ambulances à travers la wilaya.

Secteur du Tourisme et de l'Artisanat:

- Aménagement des zones d'expansion touristiques de Hammam-Salihine.
- Étude et réhabilitation de la station thermale de Hammam Leknif (commune de Baghaï).
- Étude, réalisation et équipement d'un centre d'estampillage de tapis à Babar.
- Étude et réalisation des travaux d'aménagement de la station climatique à Chelia.

Secteur de l'Agriculture et des forêts:

- Électrification agricole sur 100 km.
- Réalisation de pistes agricoles sur 100 km.
- Généralisation de l'électrification à partir d'énergie solaire par la mise à disposition de panneaux photovoltaïques.
- Étude et réalisation de 1.000 km de réseau électrique de basse et moyenne tensions. Aménagement et réalisation de pistes agricoles améliorées et aménagement des pistes existantes.
- Étude, suivi et réalisation de quatre (4) unités de stockage d'une capacité totale de 180.000 quintaux.
- Dégel de l'aménagement de neuf (9) surfaces agricoles dans le sud de Khenchela (18.000 hectares).

Secteur de la Culture:

- Réalisation et équipement d'une bibliothèque rurale à Yabous.
- Réalisation et équipement d'une biblio-

thèque rurale à Msara.

- Réalisation d'un musée de la tapisserie à Babar.

Secteur des Moudjahidine :

- Aménagement et expansion du Complexe historique et culturel de la wilaya de Khenchela.
- Aménagement du centre de repos de Hammam Salhine.

Secteur de l'Environnement

- Élargissement du centre d'enfouissement technique (CET) de Baghaï.
- Étude et réalisation d'un centre de tri au niveau CET de Baghaï.
- Étude et réalisation d'un CET Intercommunal à Kais.
- Éradication des décharges anarchiques au niveau de 21 communes.
- Étude et réalisation d'un centre de fabrication d'engrais.
- Acquisition de bennes pour le tri des déchets ménagers.

Secteur de la Jeunesse et des Sports

- Entretien et réaménagement des infrastructures sportives.
- Réalisation de 30 stades de proximité.

Secteur de l'Énergie:

- Raccordement en gaz naturel.

Secteur du Commerce:

- Étude, réalisation et équipement du marché de gros de la pomme (CSGCL)

Secteur de l'Habitat:

- Octroi de 700 aides à l'habitat rural.
- Inscription de 300 unités de logement social (LPL). Par ailleurs, dans le cadre de la valorisation des investissements publics accomplis dans cette wilaya, les ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture et des Ressources en eau ont été chargés d'assurer l'encadrement de la gestion collective des infrastructures hydriques réalisées, notamment au niveau des surfaces agricoles, au profit de 1.800 bénéficiaires. À la fin, le Premier ministre a donné des instructions aux secteurs concernés et au wali de Khenchela à l'effet de respecter les délais de livraison, insistant sur la maturation des projets avant de se lancer dans de nouveaux projets. **R. N.**

PROCÈS TAHKOUT

Peines réduites pour Ouyahia et Sellal

La cour d'Alger vient de rendre son verdict en appel dans le procès de l'affaire du montage automobile et du transport universitaire. Il s'agit de l'affaire Tahkout dont sont impliqués les deux anciens Premiers ministres Ouyahia et Sellal.

La peine prononcée en première instance contre les deux anciens Premiers ministres est donc réduite à 7 ans de prison ferme. Celle de Rachid Tahkout est également réduite à 4 ans de prison ferme.

S'agissant de la famille Tahkout, la même juridiction a prononcé une peine de trois ans de réclusion, dont la moitié de ces peines fermes, à l'encontre de Hamid et Bilal Tahkout.

Les peines prononcées en première instance contre les anciens ministres Youcef Yousfi et Ammar Ghoul et Ben Hocine Nacer ont été maintenues. Ces derniers avaient écopé d'une peine de 18 mois de prison avec sursis.

Nacer Tahkout, Tira Amine et Mhareb Ahmed, tous impliqués dans l'affaire, sont

condamnés respectivement à une peine d'un an de prison ferme. Une amende de 100 000 DA a été prononcée contre B. Abdelhak, Chenine Nacer et M. Abdelkader.

Les verdicts de première instance et en appel

Pour rappel, cette affaire avait été jugée en première instance en juillet 2020 au niveau du tribunal de Sidi M'hamed. Le principal mis en cause avait été condamné à une peine de 16 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8.000.000 DA.

Le même tribunal avait également condamné Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de 10 ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, en état de fuite, a écopé d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA. En novembre de la même année, la cour d'Alger a rejugé l'affaire en appel. À l'issue du procès, chambre pénale avait condamné

l'homme d'affaires Mahiedine Tahkout à 14 de prison ferme et les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine 5 de réclusion.

Les anciens ministres Youcef Yousfi et Ammar Ghoul avaient écopé de 18 mois de prison avec sursis. Le juge avait également prononcé l'acquiescement en faveur de l'ancien ministre Abdelghani Zaalane.

Il convient de rappeler que l'affaire a été réinscrite au rôle de la sixième chambre pénale de la Cour d'Alger, après que la Cour suprême ait rejeté, en mai dernier, tous les pourvois en cassation introduits par les accusés.

La Cour suprême avait également accepté le pourvoi en cassation du parquet général concernant la décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée à l'encontre de certains accusés le 18 novembre 2020. D'où les nouveaux jugements prononcés hier.

R. N.

TAUX DE CHANGE DU DINAR

Cotations du début de semaine

Le taux de change du dinar face aux principales monnaies internationales n'a pas connu de grands changements dans les cotations de ce début de semaine. La situation est restée presque la même dans les cotations officielles et sur le marché noir des devises.

Le cours de l'euro dans les cotations de la Banque centrale d'Algérie a atteint hier dimanche 157,12 DA à l'achat et 157,15 DA à la vente. Dans le marché parallèle, l'unité de cette monnaie s'échange contre 216 DA à l'achat et 214 DA à la vente.

Pour ce qui est de la monnaie étasunienne, un dollar s'est maintenu dans les cotations d'ouverture de la Banque d'Algérie à 138,77 DA à l'achat et 138,78 DA à la vente. Sur le marché parallèle des devises, il est à 192 DA à l'achat et 190 DA à la vente.

Le taux de change de la livre sterling à la Banque d'Algérie est resté ce dimanche à 183,24 DA à l'achat et à 183,34 DA à la vente. Au niveau du marché noir de change, il est à 249 DA à l'achat et 247 DA à la vente.

Concernant le taux de change du dollar canadien dans les cotations officielles de ce dimanche, il est à 109,62 DA à l'achat et 109,67 DA à la vente. Sur le marché parallèle, l'unité de cette même monnaie est proposée contre 149 DA à l'achat et 146 DA à la vente.

Taux de change de monnaies de pays arabes

Quant à la situation des monnaies de pays arabes, le prix du riyal saoudien à la Banque d'Algérie est resté à 36,99 DA à l'achat, et à 36,99 DA à la vente. Ce cours s'est également stabilisé sur le marché parallèle à 47 dinars à l'achat et 45 dinars à la vente.

Le cours du dirham émirati dans les transactions avec la Banque d'Algérie est de 37,77 dinars à l'achat et 37,78 DA à la vente. Sur le marché parallèle, il s'est établi à 46 DA à l'achat et 44 DA à la vente.

Le prix du dinar koweïtien à la Banque centrale s'élève à environ 457,69 DA à l'achat et 458,96 DA à la vente. Au niveau du marché noir des devises, il est à hauteur de 594,22 DA à l'achat et de 600,82 DA à la vente.

R. N.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Une bande criminelle démantelée

Une bande criminelle spécialisée dans le trafic de stupéfiants, et procédée à la saisie de plus d'1 kg d'héroïne brute et de marijuana, a été démantelée par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger.

"La brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Dar el-Beïda a procédé à l'arrestation d'une bande criminelle de 6 ressortissants étrangers impliqués dans une affaire de trafic de stupéfiants dans le cadre d'un réseau criminel", a indiqué hier un communiqué des mêmes services.

1,7 kg d'héroïne brute et de marijuana et un montant de 452.000 DA ainsi que 17 téléphones portables ont été saisis suite à cette opération.

R. N.

CHEMS-EDDINE HAFIZ AUX ALGÉRIENS DE FRANCE :
"Il faut faire du lobbying"

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris a détaillé hier 12 décembre 2021, les contours de sa rencontre avec le Président Tebboune. Chems-Eddine Hafiz a également souligné le rôle important que la diaspora algérienne pourrait jouer dans les défis politiques en France.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Invité hier par une chaîne de télévision privée algérienne, le recteur de la Grande Mosquée de Paris s'est montré particulièrement attaché aux aspirations de la diaspora algérienne en France. Outre les enjeux relatifs au domaine religieux, Chems-Eddine Hafiz s'est également penché sur les menaces liées à la politique, et plus précisément à la montée de l'extrême droite, qui planent sur les Algériens de France.

Élections en France : un défi pour la diaspora

Pour le recteur de la Grande Mosquée de Paris, "au cœur de chaque campagne électorale en France, on y trouve toujours l'Islam et les Algériens, spécialement les Algériens". Concernant la campagne pour la présidentielle, qui se déroule actuellement en France, Chems-Eddine Hafiz a évoqué Eric Zemmour, en soulignant que "tous les candidats font comme lui maintenant, ils parlent tous des Algériens. Quand j'ai vu ce qui se disait du côté des Républicains, je me suis dit, mais ils sont devenus fous !", lâche le recteur de la Mosquée de Paris, avant de fortement dénoncer "la campagne qu'ils mènent contre l'Algérie".

"Il y a un problème entre l'Algérie et la France"

Selon Chems-eddine Hafiz, avocat franco-algérien, à la tête de la Grande Mosquée de Paris depuis le 11 janvier



2020, sur un plan politique, et spécialement dans le cadre des campagnes électorales, "il y a un problème entre l'Algérie et la France", ajoute-t-il. Il explique notamment que "quand les candidats veulent faire monter les sondages, ils commencent à insulter l'Algérie". Déterminé, le recteur de la Grande Mosquée de Paris affirme avoir fait un appel aux Algériens pour qu'ils jouent un rôle lors des prochaines élections. "Il ne faut pas laisser ainsi la situation. Le jour du vote, il faut aller aux urnes et jouer un rôle dans la politique française", lance Chems-Eddine Hafiz aux Algériens de France. "Vous avez la nationalité française, vous êtes aussi des Algériens, cela va de votre avenir en France".

Faire à Zemmour ce qui a été fait à Sarkozy

"Aujourd'hui, il y a un problème", affirme Hafiz, c'est pour cela "qu'il faut aller montrer à ces candidats qu'on a un rôle à jouer".

Pour étayer son point de vue, Chems-eddine Hafiz rappelle que Sarkozy, après son échec face à François Hollande en

2012, "est venu à la Mosquée de Paris et a dit c'est vous qui m'avez fait perdre". Les musulmans, et les Algériens en particulier, "doivent jouer ce rôle démocratique en France", estime le recteur de la Grande Mosquée de Paris, qui assure qu'"il faut qu'on fasse du lobbying, pas contre la France ou contre son État, non, mais pour qu'on garantisse notre place". Cette déclaration rejoint celle qui a été faite par le l'ambassadeur algérien en France, quelques jours après les déclarations controversées du Président Macron. Mohamed Antar Daoud a déclaré que la diaspora algérienne en France doit "constituer un levier de commande" capable d'apporter une différence dans la politique française.

"Nous faisons partie de ce pays, on vit dans ce pays, et il faut qu'on y vive de manière naturelle", lance enfin le recteur de la Grande Mosquée de Paris, avant de conclure en déclarant qu'"on n'a pas besoin que quelqu'un vienne pour nous rappeler qu'on est algériens, musulmans, ou immigrés, ou bien pour nous accuser d'être des terroristes".

R. R.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE SUR UN TON FERME :

"Barrer la route aux spéculateurs"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre de l'Agriculture, Mohamed Henni, a réuni son état-major en actionnant un plan national contre la spéculation. Des instructions fermes ont été données afin de libérer le potentiel productif pour la prochaine saison agricole.

Le ministre a mis en exergue le nouveau plan approuvé par le gouvernement qui consiste à récupérer tout le foncier agricole.

D'ores et déjà, 750.000 hectares de terres cultivables ont été réappropriées par l'État et le reste sera entamé d'ici peu. Mohamed Henni a situé l'enjeu de taille de la prochaine campagne de labours semailles en

"réunissant tous les moyens comme les semences et les pesticides" pour un début prometteur de cette campagne.

"L'Algérie est entrée dans une phase cruciale de sa sécurité alimentaire avec une croissance soutenue de tous ses produits".



Pour le volet productif et approvisionnement, le ministre a instruit ses responsables à travers tout le pays "d'établir des fiches techniques sur les producteurs, et ceux qui sont considérés comme des intrus".

Il a souligné de mettre un contrôle draco-

nien afin "de barrer la route à tous les spéculateurs et de faire échouer les intermédiaires qui veulent mettre la main sur l'approvisionnement des denrées agricoles nationales".

Pour les filières agricoles, l'exemple de la pomme de terre illustre la nécessité de "garantir des stockages surtout pour la période de faible production entre mars et avril".

Le scénario de 2021 ne doit pas se répéter avec une augmentation substantielle des prix de ce féculent très consommé.

Les mécanismes de régulation de la filière maraîchère connaîtront un début opérationnel avec un recensement des nouveaux projets pour la tomate, le poivron, la carotte et du côté fruits avec la pomme et l'orange". Près de 950 projets sont prêts à être lancés pour l'année projets. Ce qui permettra d'augmenter les capacités productives de ces filières", indique-t-on.

F. A.

PANDÉMIE SANITAIRE DU COVID-19

“La situation n’est pas rassurante”

La situation épidémiologique en Algérie est de plus en plus inquiétante à en croire les nouvelles révélations de responsables du secteur de la santé.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les appels à la vigilance et à la vaccination se multiplient afin d’endiguer une éventuelle nouvelle vague meurtrière. Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale, le membre du Comité scientifique de suivi de l’évolution de l’épidémie du coronavirus le professeur Lyes Rahal a réitéré son appel à la vaccination afin d’éviter une 4^e vague. S’exprimant autour de la situation épidémiologique, l’intervenant affirme que la “situation n’est pas rassurante, notamment avec la courbe ascendante des cas confirmés et des patients hospitalisés”. À ce titre, il indique que “2.700 patients Covid-19 sont actuellement hospitalisés”. Afin de pouvoir faire baisser ces chiffres, le professeur préconise le “retour à la vaccination contre l’épidémie”. Ceci dit, l’invité de la Radio confirme que le “nouveau variant Omicron n’a pas encore fait son apparition en Algérie”.

L’IPA n’a “enregistré aucun cas du variant Omicron”

Le professeur Rahal affirme que “le laboratoire de l’Institut Pasteur d’Algérie n’a enregistré pour le moment aucune infection au variant Omicron”. Cependant, “cela ne nous empêche pas d’appeler les citoyens à la vigilance et à la vaccination, car le variant le plus virulent actuellement est celui de Delta”, a-t-il ajouté. Dans le même sillage, l’intervenant estime que les “mesures prises par l’Algérie dans la lutte contre le coronavirus depuis son apparition se sont avérées efficaces, importantes et ont fortement contribué à endiguer la propagation du virus”.

Pour lui, “l’acquisition des vaccins au début de la crise constituait un grand défi si l’on prend en considération la pression de plus de 189 pays”. Or, il estime que “la volonté politique annoncée par le président de la République a été d’un grand soutien à ce défi”.

La double responsabilité des travailleurs de l’Éducation nationale

La situation sanitaire en Algérie se détériore doucement, mais sûrement. La barre



tristement symbolique des 200 contaminations quotidiennes a été franchie, confirmant ainsi la venue d’une quatrième vague dont on ignore encore la nature et l’intensité.

La pandémie ne semble pas épargner cette fois-ci les enfants. Plusieurs cas de contamination ont été enregistrés au sein de plusieurs établissements scolaires dans diverses wilayas ces derniers jours, obligeant même la tutelle à réaménager le calendrier des vacances scolaires d’hiver. À Tébessa, Souk-Ahras, Jijel, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Oran et Relizane, des cas de Covid-19 ont été signalés dans les écoles. Il s’agit pour le moment du variant Delta, mais cela trahit un échec flagrant de la vaccination contre le nouveau coronavirus au sein du milieu scolaire.

Loin d’avoir contribué à protéger les élèves, la réticence aux vaccins affichée par les travailleurs de ce secteur, risque de transformer les écoles en véritables clusters.

Une crainte qui est à prendre très au sérieux, surtout au moment où de nouveaux variants inquiètent un peu partout à travers le monde.

Le ministre de l’Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a décidé, suite à ce début de débordement sanitaire, de rester à jour et de surveiller l’évolution des choses. Il a notamment demandé à rece-

voir des rapports quotidiens détaillés et des statistiques concernant la campagne vaccinale.

Écoles : 1 travailleur sur 10 vacciné

Les chiffres montrent l’étendue du risque, et le terrain fertile laissé au virus qui ne rate aucune occasion pour se propager. Seulement 10 % des travailleurs de l’Éducation sont vaccinés, soit 1 employé sur 10. Outre le fait que cette situation représente un risque sur les enfants, le malheur peut aussi survenir dans le sens inverse. En effet, les travailleurs du secteur de l’Éducation sont doublement responsables.

S’ils ne sont pas vaccinés, ils peuvent transmettre eux-mêmes le virus plus facilement aux élèves, qui, eux aussi, vu qu’ils ne sont pas concernés par la vaccination, peuvent le transmettre rapidement entre eux, mais aussi contaminer les membres de leur famille. En outre, les travailleurs des établissements scolaires non vaccinés peuvent également être une proie facile du virus, qui peut être transmis par les élèves.

Rappelons que ces derniers ne sont pas concernés par la vaccination. Outre le fait que le virus cause rarement des formes graves sur les moins de 16 ans, le débat n’est pas encore clos entre les scientifiques en Algérie.

Un défi à lancer

Beaucoup pensent que les enfants ne doivent pas encore être vaccinés, et ce, pour diverses raisons.

Il s’agit là d’un avis que l’on peut aisément comprendre, mais afin de préserver la santé des élèves, et de minimiser le risque qu’ils soient un important vecteur de propagation et d’apparition de nouveaux virus, il est important de mettre l’accent sur la vaccination des travailleurs du secteur de l’Éducation nationale.

“Une opération de sensibilisation est lancée auprès de plus de 31.000 travailleurs du secteur à travers les 1.200 établissements que compte la wilaya de Sétif”, a déclaré Athmane Hemana, directeur de l’éducation de la wilaya. Le même responsable ajoute qu’“il ne faut pas badiner avec la vie des personnels et des enfants”, rapportent nos confrères de *Liberté*. Une initiative à saluer et à généraliser au niveau des 58 wilayas afin de pousser les travailleurs du secteur de l’Éducation à profiter de ces vacances prolongées avant que le pic de la quatrième vague ne soit atteint, et que le mal ne soit déjà fait.

C. A.

ÉDUCATION NATIONALE

Nouvelle action de protestation du Cnapest

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l’Éducation (Cnapest) a décidé de maintenir son mouvement de grève cyclique de 2 jours par semaine. De nouvelles actions de protestation sont prévues.

Dans un communiqué rendu public, le syndicat autonome des enseignants des trois cycles de l’Éducation a annoncé le “boycott de la remise des notes des élèves par les enseignants à l’administration”. Selon la même source, cette mesure intervient dans le cadre du mouvement de pro-

testation constitué en une grève cyclique de 2 jours chaque semaine. Dans ce sens, le Conseil explique que cette démarche “consiste à ne pas remettre les notes des élèves à l’administration”.

Ainsi, les enseignants feront les corrections tout en les informant de leurs notes d’examen et des devoirs, mais ils garderont les copies sans les remettre à l’administration ni les transcrire dans les systèmes informatiques des établissements. En outre, le syndicat a rappelé enseignants sur la nécessité d’assister aux conseils

programmés, dont les conseils classes, afin d’éviter les abus de l’administration en prenant en considération ces absences dans les calculs des primes de rendements. Le bureau national du Cnapest appelle également les enseignants à traiter avec les parents de manière positive en rassurant sur le fait que les droits de leurs enfants ne seront pas perdus et en les informant que les problèmes seront résolus une fois que la tutelle aura répondu aux revendications des enseignants.

R. N.

BILAN COVID EN ALGÉRIE 8 décès et 196 nouveaux cas en 24 heures

Hier, 12 décembre 2021, le ministère de la Santé a fait état dans son dernier bilan, de 196 nouveaux cas de contamination au Covid-19 en Algérie.

Outre les cas de contamination, le même communiqué fait savoir que le pays a également recensé 8 nouveaux décès, 28 nouvelles admissions aux services de réanimation, ainsi que 168 nouvelles guérisons.

Ces derniers chiffres dévoilés hier dimanche font monter le bilan total des contaminations au Covid-19 en Algérie à plus de 212.848 cas depuis le début de la pandémie en mars 2020. Les décès quant à eux dépassent les 6.145 cas, toujours selon les chiffres officiels dévoilés par le département de Benbouzid.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'EDUCATION ALGER- EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
NIF : 411013000016132

Avis d'appel d'offre N°09/DEAE/2021

La Direction de l'Education d'Alger Est, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales, pour :

Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle secondaire Alger Est

à savoir :

- Lot 01: mobilier de classe
- Lot 02: mobilier administratif
- Lot 03: matériel de cuisine

candidats spécialisés (fabricants, Importateurs ou grossistes) peuvent retirer le cahier des charges

auprès de : DIRECTION DE L'EDUCATION ALGER-EST,
SERVICE DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI,
Sis à 08 rue Hamid Fahas Hacem Badi EL HARRCH

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

- 1- **Capacité professionnelle**: Etre spécialisé en la matière ayant la qualité de fabricant, importateur ou grossiste.
- 2- **Capacité financière**: Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2018/2019/2020) supérieur ou égal à :
 - > Lot 01 : 5.000.000,00DA
 - > Lot 02 : 2.000.000,00DA
 - > Lot 03 : 2.000.000,00DA

Les offres doivent être adressées à la Direction de l'éducation d'Alger-Est, service de la programmation et du suivi, sous double enveloppe cachetée.

Dossier de candidature comprenant :

Toutes les pièces et documents énumérés à l'article 08 du cahier des charges entre autre (déclaration de candidature, déclaration de probité,)

L'offre technique sous enveloppe comprenant :

Toutes les pièces et documents énumérés à l'article 08 du cahier des charges entre autre (déclaration à souscrire, cahier des charges paraphé, ...)

L'offre financière sous enveloppe comprenant :

- la lettre de soumission - le bordereau des prix unitaires dûment signé.
- le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé.

Le Dossier de candidature, Les deux offres, technique et financière, doivent être intégrées dans une enveloppe extérieure anonyme portant les mentions suivantes :

Monsieur le Directeur de l'éducation d'Alger-est
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales:
Avis d'appel d'offre N°09/DEAE/2021

Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle secondaire Alger Est

Ces offres devront parvenir le dernier jour de la durée de préparation des offres qui est de dix (10) jours, au plus tard à 12.00 H heure limite, à dater de la première publication du présent avis d'appel d'offres. L'ouverture des plis aura lieu le même jour, à 13h, en présence des soumissionnaires qui sont cordialement invités à l'adresse citée ci-dessus. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, il sera prorogé au jour ouvrable suivant.

- la durée de validité des offres est augmentée de trois (3) mois séparé la date de dépôt des offres, un moins supplémentaire sera accordé à l'attributaire du marché.

Midi Libre n° 4402 - Lundi 13 décembre 2021 - Anep 2116 021 914

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya De Blida

Etablissement Public Hospitalier De Blida

N°/5848/2021

Avis De Recrutement

L'établissement Public Hospitalier De Blida Informe Qu'un Concours De Recrutement Sur Titre Externe Dans Le Grade Suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Spécialités	Nombre de postes
Médecin généraliste de santé publique	Sur titre	Les Candidats Titulaires Du Doctorat En médecine générale Ou D'un Titre Reconnu Equivalent	Médecine générale	01

Dossier doit comprendre :

- Demande manuscrite de participation
- 02 deux photos
- Copie conforme du Diplôme
- Relevé de notes de toutes les années d'études
- Copie conforme de la carte nationale
- Formulaire a remplir .
- Certificats attestant de l'expérience professionnelle acquise, contrats d'insertion professionnelle et attestation d'affiliation à la Caisse de sécurité sociale

Le dossier du candidat doit être envoyé à l'établissement public hospitalier de Blida Avenue kritli mokhtar et déposé auprès du service du personnel dans un délai ne dépassant pas 15 jours à compter de la date de publication du présent avis

Observation :

Tout dossier non déposé dans un délai fixé ou incomplet ne sera pas pris en considération

Midi Libre n° 4402 - Lundi 13 décembre 2021 - Anep 2116 021 920

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Transition énergétique

Une histoire à plusieurs milliers de milliards de dollars



PROJETS SECTORIELS DES TRANSPORTS PUBLICS

Appel à l'accélération des travaux dans plusieurs wilayas

Transition énergétique

Une histoire à plusieurs milliers de milliards de dollars

Le président de la République, lors du Conseil des ministres en date du 21 novembre 2021, a décidé d'accélérer la transition énergétique dont le développement des énergies renouvelables, afin de couvrir la forte consommation intérieure, en précisant que chaque décision majeure, qui engage d'ailleurs la sécurité nationale, devra être préalablement analysée par le Conseil national de l'énergie.

PAR *Dr ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Je rappelle que le sujet de la transition énergétique de l'Algérie a été débattu lors de plusieurs publications internationales et de différentes conférences que j'ai données, le 8 juin 2021 suite à l'invitation de l'Union européenne au siège de l'ambassade à Alger, devant environ 50 personnalités dont les représentants des pays de l'Union européenne : ambassadeurs et attachés économiques, politiques, le représentant de la Banque mondiale et des organismes internationaux accrédités à Alger, devant le Parlement européen en décembre 2011, au Sénat français à l'invitation du professeur Jean-Pierre Chevènement, grand ami de l'Algérie, en mars 2015, et en juin 2019 où j'ai eu l'honneur de présider la Commission de la transition énergétique en Méditerranée, représentant l'Algérie des 5 + 5 + Allemagne, en présence des organisations mondiales internationales Union européenne, OCDE, BM, FMI, BIRD et également à l'école supérieure de guerre ESG Alger devant les officiers supérieurs le

19 mars 2019 sur les impacts géostratégiques, économiques et sociaux de la dépendance des hydrocarbures ». D'ici à 2030-2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/Europe/Chine/Inde devraient dépasser les 4.000 milliards de dollars où les grosses compagnies devraient réorienter leurs investissements. L'élection américaine sera déterminante pour l'avenir car les démocrates ont une autre vision de la politique énergétique, avec le retour des USA aux accords de Paris COP21 sur le réchauffement climatique. Bien que le nouveau Président dit ne pas vouloir interdire le développement du pétrole/gaz de schiste dont les USA sont le premier producteur mondial, s'engageant avec les nouvelles techniques à améliorer les effets de la fracturation hydraulique, le programme de Joe Biden prévoit 2.000 milliards de dollars sur les 20/30 prochaines années, soit 10 % du PIB 2019, pour le développement des énergies renouvelables, les industries écologiques et l'efficacité énergétique.

Les dix années à venir

L'Europe va dans la même trajectoire. La Commission européenne a fixé, avec le règlement d'exécution 2020/1294 du 15 septembre 2020, les règles du nouveau mécanisme de financement des énergies renouvelables. Chaque État membre doit contribuer à l'objectif européen de 32 % d'énergies renouvelables en 2030. Une trajectoire indicative est fixée pour chacun d'entre eux, pour la période 2021-2030, avec des points de référence à atteindre entre 2025 et 2027, devant mobiliser au moins 1.000 milliards d'euros d'investissements durables dans les 10 années à venir avec des incitations pour attirer les financements privés, grâce, notamment au rôle essentiel que jouera la Banque européenne d'investissement.

La Chine, pour tenter de réduire la pollution atmosphérique due à



cet usage incontrôlé du charbon, investit massivement dans les énergies renouvelables: pays leader, elle prévoit d'investir d'ici 2030 375/400/ milliards de dollars. Quant à l'Inde, elle s'est engagée à fortement développer les énergies renouvelables, en disposant en particulier de 100 GW de capacités solaires et de 60 GW éoliennes d'ici à fin 2022 (contre 16,6 GW solaires et 32,7 GW éoliennes à fin novembre 2017, devant mobiliser pour cette période près de 190 milliards de dollars selon les estimations de la Climate Policy Initiative (CPI).

Le ciment algérien

Lors de l'audition par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour le PLF 2022, le ministre de l'Énergie a fait état de données préliminaires de 47 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à la fin du mois de septembre 2021, soit

une hausse de 5 % par rapport à la même période de l'année dernière et que la demande en gaz naturel pour seulement les 9 premiers mois 2021 dépasse les 45 milliards m³, où cette tendance devrait se rapprocher des 50 milliards, dépassant pour le gaz les exportations actuelles. Et se pose cette question pour les unités fortes consommatrices de gaz comme les cimenteries : les sidérurgies et autres peut-on continuer à les subventionner avec un prix interne d'environ 20 % par rapport au prix international leur donnant donc une rente qui fausse leur véritable performance ?

À court terme, l'Algérie profite peu de ces hausses puisque, selon le rapport de l'Opep de juillet 2021, la production est passée de plus de 1,2 - 1,5 million de barils/j entre 2007/2008 à environ 950.000 barils/j contre 850.000 en mai 2021, les exportations se situant à environ à 500.000 barils/j et pour le gaz

les exportations étaient de 65 milliards de mètres cubes gazeux et seulement 40 dollars le MBTU en 2020, espérant 43/44 pour 2021. Aussi, la remontée des prix pour 2021 peut permettre une recette de Sonatrach entre 32/33 milliards de dollars. Cela rend urgent la publication des décrets d'application de la loi des hydrocarbures, ayant assisté à un net recul des IDE entre 2018/2020, Sonatrach ayant signé surtout des lettres d'intention qui n'engagent nullement l'investisseur. D'où l'urgence de revoir le modèle de consommation énergétique afin de s'adapter aux nouvelles mutations 2021/2025/2030 afin d'asseoir dans les faits et non dans les discours déconnectés de la réalité, les énergies du renouvelable représentent moins de 1 % de la consommation intérieure, la transition énergétique autour de cinq axes directeurs pouvant être combinés s'insérant dans le

cadre du mix énergétique. Le premier axe est d'améliorer l'efficacité énergétique car comment peut-on programmer 2 millions de logements selon les anciennes normes de construction exigeant de fortes consommations d'énergie alors que les techniques moderne économisent 40 à 50% de la consommation? Par ailleurs s'impose une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international) occasionnant un gaspillage des ressources, renvoyant à une nouvelle politique des subventions ciblées. Le second axe est l'investissement à l'amont pour de nouvelles découvertes d'hydrocarbures traditionnels. Soyons réalistes, entre 2021/2025, comme pour les années passées, 98 % des recettes en devises avec les dérivées dépendront toujours des hydrocarbures, nécessitant une nouvelle politique énergétique axée sur l'efficacité et la

transition énergétique. Selon les données officielles du Premier ministre (source APS), l'assainissement du secteur public marchand durant les 25 dernières années a coûté au Trésor l'équivalent de 250 milliards de dollars et le coût des réévaluations entre 2005-2020, 8.900 milliards de dinars soit au cours moyen de 135 dinars un dollar: environ 66 milliards de dollars: continuer sur cette voie est un suicide collectif.

70 milliards de dollars

Pour la rentabilité des gisements, tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables, posant le problème de la rentabilité, et nécessitant de mobiliser plus de 70 milliards de dollars pour les cinq prochaines années alors que les réserves de change sont estimées à fin mai 2021 à 44 milliards de dollars malgré toutes les restrictions qui

ont paralysé l'appareil de production et accéléré le processus inflationniste du fait que 85 % des matières premières des entreprises publiques et privées sont importées en devises. Le troisième axe est le développement des énergies renouvelables devant mobiliser au minimum, entre 2022-2030, 70 milliards de dollars pour atteindre les objectifs en combinant le thermique et le photovoltaïque, dont le coût de production mondial a diminué de plus de 50% et il le sera plus à l'avenir. Or, avec plus de 3.000 heures d'ensoleillement par an, l'Algérie a tout ce qu'il faut pour développer l'utilisation de l'énergie solaire, ou presque. Le soleil tout seul ne suffit pas. Il faut la technologie et les équipements pour transformer ce don du ciel en énergie électrique. La production à grande échelle permettrait de réduire substantiellement les coûts tout en favorisant à l'aval une multitude de PMI-PME, renforçant le tissu industriel à partir des énergies propres (industries écologiques) et surtout de permettre à l'Algérie d'honorer ses engagements internationaux en couvrant la forte consommation intérieure.

Un pays semi-aride

Le quatrième axe, selon la déclaration de plusieurs ministres de l'Énergie entre 2013/2019, l'Algérie compte construire sa première centrale nucléaire en 2025 à des fins pacifiques, pour faire face à une demande d'électricité galopante. Les réserves prouvées de l'Algérie en uranium avoisinent les 29.000 tonnes, de quoi faire fonctionner deux centrales nucléaires d'une capacité de 1.000 Mégawatts chacune pour une durée de 60 ans. Le cinquième axe, l'option du gaz de schiste l'Algérie possédant le troisième réservoir mondial, environ 19.500 milliards de mètres cubes gazeux, selon des études américaines mais qui nécessite, outre un consensus social interne, de lourds investissements, la maîtrise des nou-

velles technologies qui protègent l'environnement, et des partenariats avec des firmes de renom (voir étude sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul, - Pétrole et gaz de schiste, opportunités et risques, Premier ministre - Alger, 2015, huit volumes dont un a abordé le volet de la transition énergétique). L'Algérie est un pays semi-aride, le problème de l'eau étant un enjeu stratégique, doit être opéré un arbitrage entre la protection de l'environnement et la consommation d'eau douce, un milliard de mètres cubes gazeux nécessitant 1 million de mètres cubes d'eau douce et devant forer plusieurs centaines de puits moyens pour un milliard de mètres cubes gazeux et devant tenir compte de la durée courte de la vie du puits, cinq années maximum et la nécessaire entente avec des pays riverains se partageant ces nappes. En résumé, le monde devrait connaître entre 2025/2030/2040, un profond bouleversement de la carte énergétique et donc du pouvoir économique mondial, l'énergie étant au cœur de la sécurité des nations (interviews - professeur Abderrahmane Mebtoul Africa Presse Paris, American Herald Tribune et Afrik Economy 2019/2020). Rester en statu quo en retardant les réformes structurelles conduira inéluctablement à de vives tensions sociales. J'ose imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivront confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons à un retour volontaire progressif des cadres expatriés. Aussi, l'Algérie qui a d'importantes potentialités, grâce à la mobilisation de tous, dans le cadre d'un nouveau contrat social, sera ce que le peuple algérien et les responsables chargés de gérer la Cité voudront qu'elle soit.

**A. M., *expert international
professeur des universités**

PROJETS SECTORIELS DES TRANSPORTS PUBLICS

Appel à l'accélération des travaux dans plusieurs wilayas

Le développement économique et social des wilayas doit s'accompagner nécessairement de la qualité et de la fréquence des moyens de transport.

Il s'agit, donc, de gagner du temps pour les usagers des transports publics, notamment pour les travailleurs qui sont contraints d'être assidus et ponctuels à leurs postes de travail.

Aussi, le mode de déplacement fiable des personnes et la rapidité des moyens de locomotion sont indispensables pour la rentabilité des entreprises et la hausse du taux de productivité.

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a donné des instructions, lors d'une réunion consacrée au suivi des projets sectoriels liés aux transports guidés (tramway et téléphériques) dans les wilayas de Annaba, Mostaganem et Oran, à l'effet d'"accélérer la cadence les travaux et prendre les mesures nécessaires à la levée des obstacles", a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, il était question de suivre un exposé exhaustif sur la situation et le taux d'avancement du projet de tramway de Mostaganem et d'évoquer les travaux de réhabilitation des téléphériques d'Annaba et d'Oran, ainsi que les différents obstacles auxquels ils sont confrontés.

Dans ce sillage, le ministre a donné "des instructions strictes à l'effet d'ac-



céler le rythme des travaux au niveau du projet de tramway de Mostaganem et de prendre les mesures nécessaires à la levée des contraintes administratives, techniques ou logistiques, soulignant son souci de suivre de façon quotidienne le taux d'avancement qui a atteint 90 %.

Bekkaï a, en outre, appelé les responsables des projets à la nécessité d'attacher une importance extrême à cette ligne au vu de son importance en termes de développement et de sa contribution à l'amélioration et la promotion des services de transport en commun dans la wilaya.

En ce qui concerne la réhabilitation du téléphérique de la wilaya d'Annaba, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 30 %, le ministre a relevé la nécessité de consentir davantage d'ef-

forts pour le remettre en service dans les meilleurs délais, afin d'atténuer la pression et désengorger la ville.

S'agissant de la réhabilitation du téléphérique d'Oran reliant la ville et le site touristique Santa-Cruz, Bekkaï a ordonné la levée de toutes les contraintes et la mobilisation des ressources techniques et humaines nécessaires à son parachèvement et à sa livraison avant le début des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran durant l'été 2022.

Ont pris part à cette réunion d'évaluation les cadres du ministère des Transports, des directeurs de transports de wilayas d'Annaba, Oran et Mostaganem et des responsables des entreprises chargées de la réalisation et du suivi desdits projets.

R. E.

PRODUCTION DE VIANDES ROUGES Vers la levée des obstacles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé que des mesures seront prises sur le terrain au profit des éleveurs et des opérateurs, en vue de lever certains obstacles qui entravent l'activité de la production de viandes rouges, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Selon la même source, lors de la réunion avec les membres du Conseil national interprofessionnel de la filière viandes rouges (CNIFVR), présidée par Henni, plusieurs sujets concernant l'organisation de la filière et la production des viandes rouges ont été débattus.

Le ministre a rappelé l'importance de cette filière dans la consolidation de la sécurité alimentaire et la nécessité d'exploiter "les grandes capacités" dont dispose l'Algérie.

Le ministre a écouté les préoccupations des professionnels, notamment celles ayant trait au "manque des fourrages et leur prix élevé, le monopole des spéculateurs, l'organisation des professionnels", ainsi que la levée de certains obstacles qui entravent l'activité de la production des viandes rouges.

Henni a également débattu avec les représentants des professionnels de certaines solutions proposées aux obstacles soulevés par eux, affirmant qu'elles seront sérieusement étudiées et que des mesures sur le terrain seront prises au profit des éleveurs et des opérateurs".

R. E.

1^{er} SALON NATIONAL DU COMMERCE FRONTALIER À EL-OUED

Le développement des échanges régionaux au menu

Pas moins de 80 exposants prennent part au 1^{er} Salon national du commerce frontalier, ouvert samedi à El-Oued.

Mise sur pied par la société Souffoires, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, cette manifestation commerciale (11-13 décembre) intervient au titre de la "mise en œuvre de la vision prospective des pouvoirs publics portant promotion des produits nationaux éligibles à l'exportation et les mécanismes d'accompagnement préconisés par les entreprises en direction des exportateurs", a souligné le directeur de la société organisatrice, Abderraouf Sadouki.

Initié avec le concours de l'Agence nationale du commerce extérieur (Algex) et le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), ce salon, tenu au pavillon des foires à l'hôtel Tidjani (commune

de Kouinine à l'ouest d'El-Oued), regroupe des opérateurs économiques, des patrons d'entreprises publiques et privées, activant dans l'export de produits nationaux, notamment agricoles, en sus des institutions bancaires et administratives mobilisées par les pouvoirs publics pour accompagner les investisseurs en termes des mesures incitatives et administratives. Placé sous le signe "Commerce frontalier et positionnement régional", ce salon qui regroupe aussi des hommes d'affaires issus des pays africains limitrophes venus décrocher des conventions de coopération dans le domaine de l'exportation du produit national, prévoit des communications d'explication des mécanismes d'accompagnement technique sur les voies de la conquête du marché mondial.

Approché par l'APS, le promoteur économique Driss Legmiri, proprié-

taire d'une huilerie a estimé que "cette manifestation sera mise à profit pour s'initier aux techniques d'exportation du produit national et conquérir les marchés extérieurs".

Le représentant de la société des ciments de Birtouta, a déclaré que "cet espace permettra de vulgariser le produit national exportable et de nouer des relations d'exportation avec les pays voisins pour atteindre les marchés africains".

Abondant dans le même sens, le représentant d'une entreprise privée d'emballage de dattes locales a indiqué que "ce salon constitue un stand pour médiatiser les dattes locales à la satisfaction des opérateurs locaux et étrangers, et d'examiner les voies d'écoulement de ce produit sur le marché mondial".

R. E.

GUELMA, DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

Recensement de 26.414 personnes aux besoins spécifiques

10.091 personnes sont détenteurs de la carte d'invalidité à hauteur de 100 %. Les personnes sans revenu et possédant cette carte bénéficient d'une allocation de handicapé de 10.000 DA, alors que 16.323 autres personnes font partie de la catégorie des handicapés dont le taux de handicap oscille entre 50 et 95 %...

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur de l'action sociale et de la solidarité de Guelma, Karim Bendjedid, a indiqué qu'à ce jour, "26.414 personnes aux besoins spécifiques de différentes catégories et de tous âges ont été recensées", affirmant à l'APS, en marge de la célébration de la Journée mondiale des handicapés (3 décembre), organisée au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux du centre-ville, en présence du wali Labiba Ouinez, que la direction locale de l'action sociale "œuvre à garantir une bonne prise en charge des différentes préoccupations des personnes aux besoins spécifiques conformément à la réglementation en vigueur". Le même responsable a déclaré que "10.091 personnes sont détenteurs de la carte d'invalidité à hauteur de 100 %", ajoutant que les



cette carte bénéficient d'une allocation de handicapé fixée à 10.000 DA et que 16.323 autres personnes font partie de la catégorie des handicapés dont le taux de handicap oscille entre 50 et 95 %", ajoutant que "les personnes n'ayant pas de revenu bénéficient d'une allocation estimée à 3.000 DA, en plus de la couverture sociale". Dans cette wilaya, le "handicap le plus répandu est le handicap mental avec près de 8.000 cas recensés, en plus de 5.000 personnes atteintes d'un handicap moteur, 1.800 non-voyants et 1.000 sourds et malentendants", a précisé le même responsable, ajoutant que "d'autres formes de handicap existent, mais en nombre

réduit". A Guelma, la célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques a été marquée par la distribution de motos, de chaises roulantes et de divers équipements spécifiques aux non-voyants et aux malentendants, l'occasion a été également mise à profit par cette catégorie sociale pour présenter ses œuvres à travers une exposition consacrée aux enfants des établissements spécialisés relevant de la direction de l'action sociale et de la solidarité, ainsi que des représentations théâtrales et des activités artistiques ont été animées par des personnes aux besoins spécifiques.

B. M.

GHARDAÏA, INSPECTION VÉTÉRINAIRE

Enregistrement de 144 cas de clavelée du cheptel ovin

144 cas de clavelée du cheptel ovin, appelée également variole du mouton, ont été enregistrés depuis la mi-octobre dans plus de 25 foyers à travers la wilaya de Ghardaïa, a indiqué l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles.

L'"apparition des premiers cas de clavelée classique a été observée sur les parcours pastoraux entre Ghardaïa et El-Bayadh, avant de se propager et de prendre de l'ampleur avec l'enregistrement de 19 cas de mortalité déclarée dans les différentes communes de la wilaya de Ghardaïa", a fait savoir le responsable du réseau d'épidémiologie surveillance de l'inspection vétérinaire, Ishak Ketila.

Cette hausse des cas de clavelée observée ces derniers jours dans la wilaya de Ghardaïa reste inquiétante, poussant les autorités sanitaires locales à un renforcement des opérations de contrôle du cheptel ovin pour

circonscrire les foyers et éviter la propagation de cette pathologie.

L'investigation épidémiologique menée par les services de santé animale a démontré que cette apparition de clavelée est la conséquence d'une couverture vaccinale du cheptel insuffisante ainsi que la transhumance des animaux par des éleveurs nomades.

Selon le responsable du réseau d'épidémiologie surveillance de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Ghardaïa, toutes les mesures nécessaires de lutte et de prévention "biosécurité pour contenir cette pathologie et éviter sa propagation ont été prises, en étroite collaboration avec les autorités locales et les éleveurs", a rassuré M. Ketila, précisant que le "dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la clavelée, en vigueur dans l'ensemble des communes de la wilaya, a été réactivé".

Ces mesures consistent notamment en la mise sous surveillance des exploitations d'élevage ovin et l'interdiction de déplacement des animaux dans les zones circonscrites, le chaulage, le nettoyage et la désinfection des exploitations (locaux, matériels), ainsi que l'interdiction de rassemblement du cheptel.

Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et les écuries des éleveurs pour déceler les indices de cette maladie virale infectieuse, hautement contagieuse, spécifique à l'ovine, en plus d'une campagne de sensibilisation sur les mesures à prendre pour éviter la propagation de cette pathologie et prémunir et protéger le patrimoine animalier national (ovine et caprine) contre cette épizootie, a indiqué l'inspection vétérinaire.

APS

ORAN

Prochaine réception de 700 logements PL à Oued-Tlélat

700 logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés dans la commune d'Oued-Tlélat dans la wilaya d'Oran à la fin du mois de décembre, a annoncé la direction de l'habitat de la wilaya. Les travaux de construction des logements ont été achevés à 100 %, y compris les travaux d'aménagement externe de raccordement aux réseaux divers de l'eau potable, de l'assainissement et de l'électricité, après que les chantiers ont été renforcés, ce qui a permis d'accélérer le rythme d'achèvement.

Il est attendu la distribution de ce quota d'habitat réalisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière, dont 500 logements destinés aux habitants de la commune de Oued-Tlélat à fin décembre, dans le cadre des opérations programmées par les autorités locales.

Ce quota s'ajoute aux 8.000 logements publics locatifs, dont les travaux tirent à leur fin au même pôle urbain d'Oued-Tlélat, sachant que le programme sera scindé en trois étapes : la première comportant 3.000 logements, la deuxième 2.500 et la troisième 2.500.

Pour rappel, le nouveau pôle urbain d'Oued-Tlélat compte un total de 17.000 logements sociaux, dont 6.300 attribués et le restant à la fin décembre en cours.

MÉDÉA

94 millions DA pour la réalisation de 3 projets

Une subvention financière de l'ordre de 94 millions de dinars a été débloquée pour la réalisation de trois projets, à travers trois communes de la wilaya de Médéa, destinés à améliorer les conditions de vie des habitants des zones ciblées par ces projets. Il s'agit, d'un projet de raccordement d'une cinquantaine d'habitations d'un nouveau lotissement social, situé à la périphérie du chef-lieu de la commune d'El-Omaria, à l'est de Médéa, crédité d'une subvention de 14 millions de dinars, alors que le second projet portera sur le raccordement en gaz naturel de pas moins de 370 foyers de l'agglomération urbaine secondaire de Sidi-Mahiedine dans la commune de Sidi-Naâmane, également à l'est du chef-lieu de wilaya, pour un montant estimé à 50 millions de dinars. 30 millions seront consacrés à la réalisation d'un réseau d'assainissement dans le village de Behahza (commune de Boucherahil), dans le cadre du plan de lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), a-t-on ajouté, précisant que ce projet aura pour effet de préserver les principaux plans d'eau de cette région utilisés dans l'irrigation des terres agricoles.

APS

Alimentation de l'enfant

Un seul fruit ou légume par jour suffirait

Des spécialistes des neurosciences travaillant aux États-Unis nous présentent leur thèse sur l'éducation des enfants. Selon eux, il faut laisser s'exprimer leurs émotions, qui diffèrent beaucoup de celles des adultes puisque leur cerveau n'est pas encore entièrement structuré.

Ces théoriciens sont des promoteurs de la méditation de pleine conscience, dont ils préconisent la pratique chez les enfants. C'est ce que nous montre le documentaire *Le Cerveau des enfants, un potentiel infini ?*, diffusé en France par Jupiter Films. Cinq fruits et légumes par jour ? C'est déjà difficile pour les adultes, mais alors pour les enfants...

Peu nombreux sont les parents qui réussissent ce challenge ! Et d'ailleurs, ces 5 fruits et légumes sont-ils vraiment indispensables chez les enfants ? Une alimentation équilibrée est aussi une alimentation qui prévient correctement les potentielles carences nutritionnelles. Pour le professeur Patrick Tounian, il faut respecter quatre piliers fondamentaux dans l'alimentation des enfants : les apports en fer, en calcium, en lipides et en phytonutriments, sans oublier les gourmandises !



Apports en fer

La carence en fer ou carence martiale est extrêmement répandue dans le monde chez les enfants, y compris dans les pays développés. Les conséquences d'une carence en fer sont nombreuses : une moins bonne défense contre les infections, une anémie, de potentiels troubles de l'attention ou de l'humeur. Le lait de croissance est conseillé jusqu'à 3 à 6 ans ; il contient suffisamment de fer pour prévenir efficacement cette carence. Le fer peut aussi être apporté naturellement grâce à la consommation de viande. Pour le professeur Patrick Tounian, deux apports en viande par jour sont nécessaires pour couvrir les besoins en fer chez l'enfant.

Apports en calcium et en vitamine D

Un manque de calcium a des répercussions sur le squelette et augmente le risque de fracture. Pour le professeur Patrick Tounian, trois à quatre produits laitiers par jour permettent de couvrir les apports en calcium de l'enfant. Mais ce n'est pas tout, le calcium a besoin de vitamine D pour être correctement absorbé. Une supplémentation en vitamine D est préconisée jusqu'à l'âge de 18 ans ! L'idéal est de donner à l'enfant une dose par jour (400 à 800 unités/jour). Pour plus de praticité, des doses trimestrielles existent (50.000 unités en une seule prise) et peuvent être administrées dès l'âge de 2 ans. Les enfants ayant la peau noire, qui s'exposent peu au soleil, qui sont végétariens

ou bien obèses doivent recevoir le double de ces doses.

Apports en lipides

Les lipides sont nécessaires au développement neurologique. De 6 à 12 mois, ils représentent 40 % des apports. Après 1 an, c'est 35 %. Les lipides peuvent être apportés par l'huile ou le beurre. Les acides gras essentiels peuvent être fournis par le poisson, une à deux fois par semaine à partir de l'âge de 1 an.

Apports en phytonutriments

La plupart des phytonutriments sont retrouvés dans les aliments d'origine animale, sauf les fibres et les vitamines B9 et C. Les carences en fibres, vitamine B9 ou vitamine C sont extrêmement rares ! Selon le Pr. Patrick Tounian, un seul fruit ou légume par jour serait probablement suffisant chez les enfants.

Les aliments plaisir

Pour le professeur Tounian, un aliment plaisir peut être consommé après chaque repas, si celui-ci a été équilibré. Le plaisir doit faire partie intégrante de l'alimentation, dès le plus jeune âge ! Pour conclure, il existe plusieurs manières d'apporter aux enfants l'ensemble des éléments nutritionnels dont ils ont besoin. Pour avoir une alimentation équilibrée, rappelons le Bien manger, c'est manger de tout mais en quantités adaptées !.

Pourquoi les enfants font-ils moins de formes graves de Covid-19

Pourquoi les enfants sont-ils moins sujets aux formes critiques de Covid-19 que les adultes ? Cette question est étudiée par de nombreux scientifiques depuis le début de la pandémie. Plusieurs pistes intéressantes se dessinent, suggérant notamment des différences au niveau des réponses immunitaires qui se mettent en place à la suite de l'infection par le Sars-CoV-2. Dans une nouvelle étude, des chercheurs et chercheuses de l'Inserm, de l'université d'Angers et du CHU d'Angers, membres ou partenaires du Centre de recherche en cancérologie et immunologie Nantes-Angers ont montré que la réponse interféron, qui fait partie de la réponse immunitaire innée n'est pas la même selon l'âge des patients. Les résultats ont été publiés dans la revue *Frontiers in Immunology* en novembre 2021.

Les symptômes du Covid-19 varient grandement d'une personne à l'autre. Si certains individus sont asymptomatiques après avoir été infectés par le Sars-CoV-2, d'autres développent des formes graves de la maladie, pouvant aller jusqu'au décès. Dès le début de la pandémie, l'âge a été identifié comme facteur de risque majeur de faire une forme sévère de Covid-19. Contrairement aux adultes, et notamment aux personnes âgées qui sont très vulnérables à l'infection, les enfants ne présentent généralement aucun signe clinique de la maladie (ou seulement des

symptômes légers). De nombreuses équipes de recherche cherchent à comprendre quels paramètres de la réponse immunitaire pourraient expliquer cette différence de vulnérabilité au virus entre les personnes âgées et les plus jeunes. Les chercheurs ont émis l'hypothèse que les enfants seraient protégés en raison d'une réponse immunitaire innée locale plus forte, au niveau de la muqueuse nasopharyngée.

Réponse immunitaire

L'immunité innée est la réponse immédiate qui survient localement, au point d'entrée d'un micro-organisme pathogène, chez tout individu, et ce, même en l'absence d'un contact antérieur avec ce micro-organisme. Il s'agit de la première barrière de défense vis-à-vis des agents pathogènes. En cas d'infection virale, elle fait principalement intervenir des cellules - Natural Killer - qui tuent les cellules infectées par un virus. Elle induit aussi la production des interférons par les cellules infectées, et ces interférons protègent les cellules voisines de l'infection.

L'immunité adaptative est une réponse qui mettra 5 à 7 jours avant d'être protectrice, lorsque le pathogène est rencontré pour la première fois (primo-infection) mais sera efficace plus rapidement lorsque le pathogène a déjà été rencontré (on parle de réponse mémoire). En cas d'infection virale, elle

fait intervenir deux types de cellules immunitaires protectrices : des lymphocytes B producteurs d'anticorps qui se fixent au virus et le neutralisent, c'est-à-dire empêchant son entrée dans les cellules et favorisant son élimination, et des lymphocytes T CD8+ cytotoxiques qui tuent les cellules infectées.

Après une infection virale ou une vaccination, le taux des anticorps et des lymphocytes reconnaissant le virus diminue dans le temps. Néanmoins, des lymphocytes B et T demeurent et patrouillent. Ils agissent plus vite et plus efficacement lors d'un contact ultérieur avec le même virus.

Lorsque des cellules sont infectées par un virus elles produisent rapidement des interférons de type I et de type III qui sont de puissantes molécules antivirales naturelles. On les appelle interférons car elles interfèrent avec la réplication du virus et protègent les cellules voisines de l'infection.

Ces interférons ont tous une activité antivirale, mais leurs modes d'action ne sont pas redondants. En effet, chacun induit une réponse antivirale d'intensité et de durée différente et agit de façon différente mais complémentaire sur la réponse immunitaire. Les interférons de type III, qui agissent principalement en protégeant localement l'épithélium, pourraient contrôler l'infection au point d'entrée.

Ainsi, les enfants âgés de moins de 15

ans ont une expression accrue d'interférons de type III, molécules peu inflammatoires et d'action locale, qui contrôlent le virus localement au niveau de son point d'entrée, dans la muqueuse nasopharyngée. À l'inverse, les adultes, et en particulier les personnes âgées, expriment préférentiellement des interférons de type I, qui sont inflammatoires et ont une action plus systémique.

En s'appuyant sur ces résultats, les scientifiques vont désormais mener une étude prospective pour évaluer si, chez les enfants qui présentent des signes cliniques de la maladie, les caractéristiques de la réponse interféron associée aux formes graves chez l'adulte sont présentes et si elles peuvent permettre de prédire l'évolution de l'infection.

Du côté des anticorps, ils sont aussi bien dirigés contre la fameuse protéine S du virus chez les enfants que chez les adultes. La divergence se trouve dans leur pouvoir neutralisant. L'activité neutralisante des IgG est beaucoup plus faible chez les cas pédiatriques que chez les adultes.

Cette étude ne prétend néanmoins pas clore le débat sur ce sujet, elle possède plusieurs limites comme des variations de certains résultats dues à la petite taille des groupes ou aux traitements reçus par les patients au cours de leur hospitalisation qui ont pu altérer certaines expériences.

BÉNIN

L'opposante Reckya Madougou condamnée à 20 ans de prison

L'opposante béninoise et ancienne garde des Sceaux Reckya Madougou a écopé, samedi 11 décembre, de vingt ans de prison pour terrorisme devant un tribunal spécial à Porto-Novo, la capitale du Bénin, qui avait condamné quatre jours plus tôt un autre opposant à dix ans de prison.

Après plus de vingt heures d'audience, Reckya Madougou, 47 ans, a été reconnue coupable de "complicité d'actes terroristes" par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet). L'opposante, qui avait plaidé non coupable, a été condamnée à la peine requise par le procureur.

Mis en place par le pouvoir en 2016, ce tribunal spécial est accusé par ses détracteurs de servir d'instrument juridique du pouvoir pour museler l'opposition.

"Cette cour a délibérément décidé de clouer au pilori une innocente", a déclaré Reckya Madougou, peu avant l'annonce de sa condamnation, qu'elle a accueillie d'un léger sourire. "Je n'ai jamais été et je ne serai jamais une terroriste."

L'ancienne ministre, dont la candidature à l'élection présidentielle du 11 avril avait été rejetée, a été arrêtée quelques semaines avant le scrutin qui a vu le Président Patrice Talon être réélu pour un second mandat avec plus de 86 % des voix.

Mise en examen et écrouée début mars à Cotonou, la capitale économique, l'opposante est accusée d'avoir financé une opération visant à assassiner des personnalités politiques pour empêcher la tenue du scrutin et ainsi



"déstabiliser" le pays. "Jugée à 6h du matin, sans témoins, sans pièces, sans preuve, Reckya Madougou condamnée à vingt ans de prison par trois suppôts du pouvoir. Son crime : avoir incarné une alternance démocratique au régime de Patrice Talon", a réagi sur Twitter un de ses avocats, le Français Me Antoine Vey.

L'audience, qui s'est globalement déroulée dans le calme, a été marquée dès son ouverture, vendredi, par l'indignation de Me Vey, qui avait lâché à la barre : "Cette procédure n'est qu'un coup politique. Avant même son arrestation, tout a été orchestré".

Dans la foulée, l'avocat, arrivé la veille de Paris, avait demandé l'annulation du procès avant de quitter la salle, sans jamais revenir. Il a ensuite dénoncé auprès de l'AFP "un procès qui n'a rien de judiciaire".

Les avocats béninois de Reckya Madougou n'ont quant à eux pas quitté l'audience qui s'est poursuivie

jusqu'au petit matin samedi. Le gouvernement affirme que la Criet est un organe totalement indépendant, jugeant de manière impartiale et faisant fi des appartenances politiques.

Pourtant, c'est presque sans surprise que Reckya Madougou a été condamnée, affirmant elle-même à la barre "ne pas se faire d'illusion quant à l'issue du procès. Je m'offre à la démocratie de mon pays si mon sacrifice peut rendre à votre cour son indépendance", avait-elle lancé dans la soirée. Moins d'une semaine avant l'élection présidentielle, le juge de la chambre des libertés de la Criet, Essowé Batamoussi, avait fui le pays et dénoncé des pressions exercées par le pouvoir, notamment dans l'incarcération de Reckya Madougou.

Patrice Talon, riche homme d'affaires ayant fait fortune dans le coton, élu une première fois en 2015, est accusé d'avoir engagé le Bénin dans un tournant autoritaire.

CISJORDANIE

Des élections locales sous le signe de la dissension

À Rawabi, la seule nouvelle localité à avoir vu le jour en Cisjordanie depuis l'occupation israélienne (1967), on a voté samedi 11 décembre pour désigner son conseil municipal. Une première dans l'histoire de cette ville. Fruit du rêve du multimillionnaire palestinien Bachar Masri, la bourgade est sortie de terre comme une oasis de luxe au sommet d'une colline, à une vingtaine de kilomètres au nord de Ramallah. Ses détracteurs l'accusent d'être l'équivalent d'une colonie israélienne : pour y résider, il faut avoir des moyens que la plupart des Palestiniens n'ont pas. Construite pour accueillir 40.000 habitants, elle n'en compte que 5.000 aujourd'hui, et prend des allures de ville fantôme.

Pourtant, insiste le maire Ibrahim Natour, à Rawabi les défis sont les mêmes que dans le reste du territoire

palestinien. À commencer par celui de l'occupation israélienne. "Notre vie est une lutte quotidienne", dit cet architecte de formation de 37 ans, natif de Jérusalem. L'archipel de villages palestiniens créé par la zone C (sur laquelle Israël a tout contrôle, NDLR) nous sépare de toutes les ressources palestiniennes, naturelles et humaines. Le maire détaille les multiples difficultés que Rawabi a dû affronter pour se connecter au réseau d'approvisionnement en eau et au réseau routier, tous deux contrôlés par Israël.

Samedi 10 décembre, les Palestiniens des zones rurales de Cisjordanie étaient appelés à désigner leurs conseils municipaux. Les grandes villes suivront en mars 2022. Ces élections locales sont uniques par leur régularité : c'est la quatrième fois

qu'elles se tiennent depuis la création de l'Autorité palestinienne après les accords d'Oslo de 1993. Le reste des institutions a sombré dans une dérive autocratique. Mahmoud Abbas, 86 ans, règne sur la Cisjordanie depuis 2005 et a annulé à plusieurs reprises la tenue de scrutins. La guerre intestine entre son parti, le Fatah, et le Hamas, a eu raison du parlement palestinien. Prévues en mai dernier, les élections législatives avaient été annulées par l'Autorité palestinienne. L'exécutif avait invoqué les barrières mises en place par Israël rendant difficile, selon elle, le vote des Palestiniens de Jérusalem. Un argument rejeté par la plupart des autres factions aux yeux desquelles Mahmoud Abbas avait en réalité reculé de peur de les perdre.

Agences

LIBAN

1 mort et 12 blessés dans une explosion dans un camp palestinien

Une forte explosion s'est produite, vendredi, dans un dépôt d'armes et de munitions dans un camp de réfugiés palestiniens au Liban, a indiqué une source militaire, avec une mort et 12 blessés.

Selon la source militaire, la déflagration a été causée par un incendie dans le dépôt situé dans le camp de Bourj al-Chemali près de la ville de Tyr.

Les pompiers dépêchés sur les lieux tentaient en fin de soirée d'éteindre les flammes dans le dépôt situé près d'une mosquée.

Un responsable palestinien dans le camp Abou-Rachid al-Beik a démenti la présence de munitions et d'armes dans le dépôt, qui selon lui contenait des bouteilles de gaz et d'oxygène. Plusieurs ambulances sont entrées dans le camp et l'armée libanaise s'est déployée tout autour, selon un photographe de l'AFP sur place.

Maha, une résidente du camp, a affirmé à l'AFP avoir entendu une première explosion suivie de plusieurs déflagrations successives. Le Liban accueille plus de 175.000 réfugiés palestiniens, pour la plupart dans les 12 camps du pays, selon des chiffres officiels datant de 2020. Un chiffre en deçà des estimations, qui vont jusqu'à 500.000.

En vertu d'un accord de longue date, l'armée libanaise ne pénètre pas dans ces camps, où la sécurité est assurée par des factions palestiniennes. Des armes légères sont aux mains des factions palestiniennes dans ces camps qui ont connu ces dernières décennies des attaques, des assassinats et des heurts entre groupes armés rivaux.

Le Hamas a démenti les informations de médias locaux et de source militaire libanaise selon lesquelles l'explosion avait eu lieu dans un dépôt d'armes et de munitions. Des caisses de désinfectants et de détergent, qui devaient être distribués aux habitants du camp dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, se trouvaient également dans l'entrepôt.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Menace d'éclatement

Le Parlement de la Republika Srpska, l'une des trois entités composant la Bosnie-Herzégovine, a voté le lancement d'une procédure visant à retirer l'armée, la justice et les impôts des institutions communes. Une manœuvre très controversée, qui risque d'affaiblir un peu plus l'État central et fait planer le risque d'une nouvelle guerre dans la région.

Milorad Dodik, le leader politique des Serbes de Bosnie, a qualifié cette session parlementaire d'"historique", y voyant le début de la "conquête de la liberté pour la Republika Srpska".

"Bien qu'il soit très improbable que les décisions annoncées entrent en vigueur dans un avenir proche, on peut craindre que la rhétorique actuelle et les mesures prises par les autorités de la Republika Srpska n'entraînent la Bosnie dans une crise encore plus profonde", souligne Stefan Goranovich, correspondant de presse en Serbie.

La Bosnie-Herzégovine attend toujours de pouvoir devenir candidate à l'adhésion européenne.

En marge d'une cérémonie de livraison de nouveaux hélicoptères américains, Sefik Dzaferovic, membre bosniaque de la présidence de Bosnie-Herzégovine, a dénoncé la voie empruntée par Milorad Dodik voyant à travers cette volonté de créer des institutions parallèles une "attaque contre l'ordre constitutionnel et donc contre la paix".

Des inquiétudes partagées également par les responsables occidentaux qui font planer la menace de sanctions contre les leaders politiques de la Republika Srpska.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Authentique exploit du NC Magra

Le NC Magra a réalisé un authentique exploit en battant, à Alger, le NA Hussein-Dey lors de la 2^e partie du championnat de Ligue 1 algérienne de football, disputée samedi, au moment où l'ES Sétif s'est imposée difficilement à domicile face au WA Tlemcen pour le compte de la 7^e journée de la compétition entamée vendredi à l'issue de laquelle l'US Biskra s'est maintenue en tête du championnat.



C est la victoire du NC Magra sur le NAHD, au stade du 20-Août-1988 d'Alger, qui a fait sensation lors de cette journée, enregistrant du coup son premier succès de la saison, mettant fin à une série de 5 défaites de suite, accumulées depuis la 2^e journée. Réalisant un nul à domicile, lors de l'entame de la nouvelle saison, le NCM a touché le gros lot grâce à une réalisation d'Ali Amiri à la 40^e minute sur penalty. Cette victoire, ô combien importante pour le moral des finalistes de la récente Coupe de la Ligue professionnelle perdue face à la JS Kabylie, est venue au lendemain de la démission de son coach Aziz Abbès. Ces 3 points permettent donc au NCM de quitter la peu reluisante dernière place et de remonter à la 13^e place en attendant de confirmer lors des prochaines journées.

Quant au NAHD, les mauvais résultats se suivent avec ce second revers de suite après celui subi la semaine dernière devant son voisin algérois, le CR Belouizdad.

Le MC Alger en déplacement à Médéa a confirmé sa stérilité loin de ses bases signant son 3^e nul blanc après ceux de Magra et Relizane, auxquels s'ajoute une lourde défaite à Constantine (3-0).

Ce nul laisse donc le Doyen à la 9^e place avec 9 points en compagnie du NAHD, avec toutefois un match retard à jouer face au Paradou AC. Les hommes de Khaled Benyahia joueront la semaine prochaine un "big match" face à l'ES Sétif au stade du 5-juillet. Malgré ce nul, l'OM conserve néanmoins sa place de dauphin en compagnie du CR Belouizdad, à une longueur du leader biskri.

Le 3^e match de ce samedi s'est terminé également sur un score de parité (1-1) entre le HB Chelghoum-Laïd et le RC Relizane.

Les locaux ont vite ouvert le score par Benamrane (2'), mais ils ont été aussitôt rejoints par les visiteurs grâce à Baleh (11').

Ce nul arrange beaucoup plus le RCR qui occupe la 11^e place, alors que le HBCL reste 13^e avec 4 points.

Le dernier match a vu l'ES Sétif peiner avant de l'emporter devant le mal-

classé, le WA Tlemcen (1-0) sur une réalisation du buteur-maison, Kendouci (77'). Une victoire qui place désormais l'Aigle noir à la 4^e place, alors que le WAT est logé à la 17^e place avec l'ASO Chlef. Cette dernière compte un match retard.

Cette journée, qui a débuté vendredi, a vu donc l'US Biskra reprendre sa 1^{re} place à la faveur de son succès à domicile contre l'ASO Chlef, tout comme le champion en titre, le CR Belouizdad qui s'est emparé de la place de dauphin, grâce à son précieux mais difficile succès chez le RC Arbaâ. L'autre bonne affaire de cette 7^e journée est à mettre à l'actif de la JS Saoura qui s'est provisoirement hissée à la 8^e place du classement général, avec 10 points, après sa précieuse victoire contre le MC Oran et qui compte 2 matches en moins.

En revanche, le club d'El-Hamri, 12^e avec seulement 5 points au compteur continue de filer du mauvais coton.

Les matchs USM Alger - JS Kabylie et Paradou AC - CS Constantine ont été reportés à des dates ultérieures, pour diverses raisons.

JM ORAN-2022

Le CIJM satisfait de l'évolution des chantiers des équipements sportifs

Le deuxième vice-président du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), Bernard Amselem, s'est dit, samedi à Oran, "satisfait" de l'évolution des travaux au niveau des différents chantiers des équipements sportifs concernés par la 19^e édition des JM prévue l'été 2022.

Ce responsable français, qui préside également la commission de suivi des préparatifs des JM d'Oran, a eu à visiter, en compagnie des chefs de mission et délégués techniques des différentes fédérations internationales qui participent au séminaire dédié aux prochains JM, trois équipements sportifs ayant subi des travaux de réaménagement.

"Au palais des sports, qui sera réservé aux épreuves de volley-ball, j'ai

constaté que les travaux se sont très bien faits, par rapport à ma dernière visite sur les lieux, il y a de cela plus d'une année. Cette salle omnisports a été bien réhabilitée et répond désormais aux normes", a déclaré, à la presse, Bernard Amselem. Outre le palais des sports, les participants au séminaire de deux jours qui s'est ouvert samedi à l'hôtel Oran-Bay, ont visité également le club de tennis à Haï-Essalem, ainsi que le centre équestre, Antar-Ibn Cheddad d'Es-Sénia, où les travaux sont pratiquement achevés.

"Généralement, toutes les infrastructures sportives concernées par les JM sont prêtes pour l'évènement. Reste néanmoins le centre nautique du complexe olympique qui accuse du retard,

mais je suis persuadé que ce retard sera bientôt comblé", a assuré M. Amselem. D'autres visites d'inspection sur les lieux des compétitions des JM étaient programmées pour hier dimanche, deuxième et dernier jour du séminaire. Elles concernent le village méditerranéen, le complexe olympique et le champ de tir. Le premier jour de ce séminaire, a été rehaussé par la présence du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebgag, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, ainsi que des membres de la commission de sécurité nationale et de wilaya.

APS

COMITÉ D'ORGANISATION
DES JM

Des exposés complets et réussis

Les exposés présentés par quatre commissions relevant du Comité d'organisation des jeux méditerranéens (COJM) Oran-2022 lors du séminaire de deux jours qui a débuté samedi à Oran "ont été complets et très réussis", a estimé le directeur général de la 19^e édition, Salim Iles. Dans une déclaration à l'APS, Salim Iles est revenu sur les débats ayant suivi la séance plénière du séminaire des chefs de mission et délégués techniques dans le cadre des préparatifs des JM au niveau de l'une des salles de l'hôtel Oran-Bay, précisant que cette "première session a été très réussie et satisfaisante".

Dans l'ensemble, "tout le monde était satisfait de la tournure des débats. Des questions relatives aux quatre thèmes inscrits à l'ordre du jour ont été posées par les hôtes d'Oran et les responsables des commissions concernées ont donné les réponses et les explications souhaitées", a indiqué le DG du COJM.

Concernant les thèmes évoqués pour la circonstance, le même responsable a fait savoir qu'il s'agit de l'organisation sportive et infrastructures, accréditations et inscriptions sportives, relations et services aux CNOS, ainsi que le protocole.

"Les exposés étaient complets et précis. Des questions intéressantes ont été posées et nous avons répondu avec toute la clarté voulue. Notre attention a été également attirée au sujet de certains dossiers qu'on a omis de traiter dans nos préparatifs, comme par exemple la prise en charge des chevaux s'ils venaient de contracter des blessures. C'est vous dire que les débats ont été très enrichissants", s'est encore réjoui Salim Iles.

Les "questions liées aux protocoles devant être prônées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, ont été également évoquées et notre commission spécialisée a donné tous les éclaircissements demandés", a-t-il poursuivi.

Revenant sur le dernier communiqué du CIJM et par lequel cette instance a émis des remarques concernant un certain retard accusé dans les préparatifs, Salim Iles a jugé cette attitude "somme toute ordinaire", poursuivant que "l'instance internationale tient à préserver le prestige des JM. De notre côté, on sait tous que l'Algérie a consenti d'énormes efforts en matière d'infrastructures et ressources humaines, et ce n'est certainement pas le moment de flancher", a-t-il insisté.

Le premier jour de ce séminaire de deux jours a vu la présence du conseiller du président de la République, Abdelhafid Allahoum, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebgag, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, ainsi que des membres de la commission de sécurité nationale et de wilaya. Dans l'après-midi, les hôtes de l'Algérie ont été conviés à des visites sur le terrain qui les ont menées vers certaines infrastructures concernées par les JM, tels le palais des sports, le club de tennis, le centre équestre ou encore le centre des conventions d'Oran (CCO).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS



21h05

W9

Un flic aux méthodes extravagantes mais bigrement efficaces investit Beverly Hills, le quartier chic de Los Angeles, sur les traces des meurtriers d'un ami. Il y fait souffler un vent de panique, qui déboussole collègues et malfrats californiens.

DON CAMILLO EN RUSSIE



21h05

C8

Tout en poursuivant leurs éternelles querelles, le maire communiste et le curé de choc vont, cette fois, vivre bien des mésaventures, toujours ensemble mais au-delà des frontières de leur Italie natale.

EMMA BOVARY



21h05

2

En 1857, l'écrivain Gustave Flaubert est en procès pour outrage à la morale publique et religieuse. Au tribunal, l'accusation et la défense sont prêtes à s'affronter. Au centre des débats, Madame Bovary : c'est elle qu'on juge en réalité. La plaidoirie débute puis le roman prend vie. L'histoire d'Emma se déploie, tandis que le procès avance, racontant le débat qui agite alors la France au sujet de la condition des femmes à cette époque. Quelle sentence pour Flaubert ? Quelle sentence pour les femmes ?

ROCHFORT, NOIRET, MARIELLE



21h05

3

LES COPAINS D'ABORD

A travers des extraits réjouissants de leurs films culte, des archives rares et des entretiens avec des acteurs et réalisateurs qui les ont bien connus, Pascal Fornieri nous raconte l'épopée joyeuse de cette mythique bande de copains, celle des derniers géants du cinéma français, en suivant au gré des décennies le fil ininterrompu de leur amitié. Autour du noyau dur formé par les vieux complices Rochefort, Marielle, et Noiret, on croise les autres membres de la bande, alors qu'en toile de fond défilent la France des Trente Glorieuses, la naissance de la Vème République, Mai 68 et la libération des mœurs, les années 1980 et 1990.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'HÉRITIÈRE



21h05

arte

Catherine Sloper vit avec son père, médecin, dans une belle demeure de Washington Square. Sa mère, dotée d'une grande beauté et de toutes les qualités, est morte en la mettant au monde. Depuis, le docteur Sloper veille sur elle comme sur un trésor. Lors d'un bal, Catherine rencontre Morris Townsend. C'est le coup de foudre. Morris demande Catherine en mariage, mais se heurte au refus de son père, qui ne voit en lui qu'un vulgaire coureur de dot. Monsieur Sloper entraîne Catherine dans un voyage en Europe, espérant ainsi lui faire oublier Morris. Constatant son échec, il déshérite sa fille, qui persuade son soupirant de l'enlever...

OLIVIA RUIZ AUX BOUFFES DU NORD



21h05

4

Depuis le milieu des années 2000, Olivia Ruiz n'a cessé de multiplier les moyens d'expression. Son spectacle "Bouches cousues", joué au Théâtre des Bouffes du Nord, s'inscrit dans cette volonté de mélanger les styles et les influences. Accompagnée de quatre musiciens, Olivia Ruiz interprète ses chansons en français ou en espagnol, chants révolutionnaires ou textes inspirés par son histoire familiale.

LA LA LAND



21h05

6

À Los Angeles, Mia est serveuse dans un café, tout en courant les auditions. De son côté, Sebastian, pianiste de jazz doué, joue des standards insipides dans les bars à cocktails. Ils tombent amoureux : elle rêve de cinéma, lui d'ouvrir son propre club...

NOËL À TOUS LES ÉTAGES



21h00

TF1

Le soir de Noël, tout le monde veut passer un moment parfait. Dans cet immeuble d'une rue parisienne, Noël sera un peu particulier cette année. Ici, cohabitent des gens qui se connaissent à peine, qui se chuchotent des tous petits "bonjour" en sortant leurs poubelles ou en allant travailler. Quand les destins de ces voisins survoltés, déprimés ou émerveillés par la magie de Noël, se croisent, la situation change complètement.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:19
Dohr	12:42
Asr	15:14
Maghreb	17:35
Icha	19:05

MATCH ALGÉRIE - MAROC

HOMMAGE À L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

L'équipe algérienne de football vient de battre son homologue du Maroc qui n'a pas démerité, après une prolongation pleine de suspense. Nous avons assisté à un match fair-play et, à travers certaines images, à un respect mutuel des joueurs des deux équipes, ce qui donne l'espoir d'un rapprochement inévitable entre les deux peuples. Pour l'instant, l'équipe nationale algérienne a disputé plusieurs matchs avec des victoires sans faille, montrant qu'avec une nouvelle gouvernance, loin des relations de clientélisme, l'Algérie peut surmonter sa crise multidimensionnelle actuelle.

L'équipe nationale réconcilie l'Algérie avec sa communauté émigrée

Rendons hommage à l'équipe nationale pour ce renouveau d'espoir suscité au profit exclusif de l'Algérie, qui permet à l'Algérie de se réconcilier avec elle-même en souhaitant que les prochains matchs se déroulent dans la sérénité et l'esprit sportif qui a toujours animé notre équipe nationale. Ce message d'espoir renoue avec la génération de ceux qui ont libéré le pays entre 1954/1962 et de celle de 1962 qui avait fêté l'Indépendance nationale en brandissant avec fierté le drapeau de l'Algérie.

L'équipe nationale réconcilie également l'Algérie avec sa communauté émigrée, montrant qu'un Algérien sportif, intellectuel, ou opérateur économique, évoluant dans un autre environnement, loin des tracasseries bureaucratiques, s'épanouit. On ne peut faire revenir les "génies". Il ne faut pas se tromper de cible. L'on doit d'abord améliorer le sort de ceux qui sont sur place pour éviter également leur départ par leur revalorisation et surtout par la considération supposant un renversement des échelles de valeur reposant sur la morale, le savoir et non sur les rentes où hélas les pratiques sociales contredisent souvent les discours démagogiques de certains responsables.

Cette mobilisation citoyenne est donc sans pareille et les autorités devraient la méditer. Eh oui, qui a dit que les Algériens n'aimaient pas leur pays puisque la leçon vient de jeunes qui donnent des leçons aux plus vieux. La leçon que l'on peut tirer de cette jeunesse et des déclarations de l'entraîneur, qui dit tout haut ce que l'immense majorité des Algériens pensent tout bas, sans arrière-pensées, est que ce serait une grave erreur politique de certains partis politiques - pouvoir et opposition - ou de certaines personnes en mal de publicité de faire de cette mobilisation spontanée une adhésion à leur politique et s'il y a eu cette immense mobilisation, c'est que le politique est hors-jeu.

Urgence d'une refonte de l'État

Car, selon l'adage "l'espoir fait vivre", la majorité des Algériens s'attache, faute de mieux, avec la détérioration de leur niveau de vie sur le plan socio-écono-



mique, à des signes d'espoir et que la leçon des harragas témoigne d'une situation de désespoir que certains responsables malveillants tentent de banaliser alors qu'ils constituent un mal social profond. Aussi, comment ne pas penser donc à l'avenir de cette jeunesse car l'Algérie dans 10 ans, c'est -à dire demain, avec une population qui dépassera 50 millions d'habitants, avec l'épuisement des ressources en hydrocarbures, l'âge moyen de nos filles et garçons d'environ 20 ans, auront 30 ans et entre temps ayant une exigence comme tout Algérien à un emploi, un logement, à se marier, avoir des enfants, donc une demande sociale croissante, donc une obligation, supposant de préparer l'ère de l'après-pétrole pour les générations futures.

Devant raisonner à moyen et long termes, loin des actions conjoncturelles, pour bénéficier véritablement de son intégration au marché international, le football algérien doit absolument construire un modèle dont la professionnalisation lui permettra de conserver ses meilleurs joueurs plus longtemps supposant des mécanismes de régulation qui arbitrent de manière plus équilibrée entre recherche du profit et les aléas des compétitions. Et quel que soit le résultat à la finale, l'équipe nationale aura réalisé ce qu'aucun gouvernement depuis des décennies n'a réussi, à réconcilier les Algériens avec eux-mêmes. Jamais de mémoire depuis l'Indépendance politique une fièvre de liesse populaire en faveur du drapeau national, dans les cafés bombés pour suivre les différentes rencontres, des immeubles, des maisons, des voitures, bus et camions décorés de drapeaux, n'a eu lieu, et ce de l'Est à l'Ouest en passant du Centre au Sud. Même pour les grandes fêtes nationales on n'a pas vu cela, fêtes ces dernières années inaugurées par des officiels au sein de salons climatisés, passées presque inaperçues. Cela ne signifie pas que les Algériens n'accordent pas une

importance aux importants anniversaires comme ceux du 5 Juillet ou du 1^{er} novembre, mais ils les fêtent à leur manière, la plus sûre et la plus sincère, dans le cœur. L'urgence est donc la refonte de l'État afin de réaliser la symbiose État-citoyens, d'éviter que la majorité des autres institutions étatiques bureaucratiques du sommet à la base, passant par une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux. Or on assiste à des discours contradictoires d'autosatisfaction de certains responsables, facteurs de démobilitation, des partis politiques et des sociétés dites civiles vivant souvent du transfert de la rente, incapables de faire un travail de mobilisation et de contribuer significativement à la socialisation politique et à l'œuvre du redressement national et, en cas de malaise social, laissent les forces de sécurité seules face à la population.

Un discours de vérité

La leçon principale que l'on peut tirer est que la population algérienne d'une manière générale et notre jeunesse d'une manière particulière (70 % de la population) est capable de miracles pour peu qu'on lui tienne un discours de vérité grâce à une nouvelle communication et une gouvernance renouée, permettant une mobilisation citoyenne, condition pour le développement de l'Algérie, cette jeunesse dynamique bien plus importante que toutes les ressources en hydrocarbures.

Car, le véritable patriotisme se mesurera à l'avenir par la contribution de chaque Algérien à l'accroissement de sa participation à la valeur ajoutée nationale et aux gouvernants une moralité sans faille. En fait, la population algérienne à travers cette mobilisation demande plus de liberté, plus de justice sociale récompensant le travail et l'intelligence et non les rentes en contrepartie de soumissions de clientèles, en un mot un État de droit et la

démocratie sans renier ses valeurs culturelles. Face à des mesures autoritaires bureaucratiques centralisées sans adhésion et concertation, la faiblesse de contrepoids politiques et économiques, la société enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner expliquant la dominance de la sphère informelle dans la majorité des segments de la société, économique, politique, social et culturel. Or seuls le dialogue permanent, le respect du contrat gouvernants/gouvernés, la réorientation de la politique socio-économique conciliant l'efficacité économique et une profonde justice sociale, évitant ce manque de cohérence et de visibilité permettent le dépassement du statu quo et résoudre la crise multidimensionnelle.

Aussi, il y a urgence de solutionner la crise économique, sur la base d'un dialogue productif afin d'éviter la déflagration sociale de ce qu'aucun patriote ne souhaite. Les derniers événements et mesures biaisées montrent clairement que certains segments des pouvoirs publics (central et local), du fait de l'ancienne culture bureaucratique et administrative, n'ont pas une appréhension claire de l'essence de la crise actuelle.

La lutte contre la corruption implique un véritable État de droit et une nouvelle gouvernance si l'on veut la combattre efficacement alors qu'elle constitue le plus grand danger, pire que le terrorisme qu'a connu l'Algérie entre 1990 et 2000. Comme j'ai eu à l'affirmer dans plusieurs interventions nationales et internationales, le temps perdu en économie ne se rattrapant jamais, le statu quo conduisant inévitablement à l'épuisement des réserves de change et à de vives tensions sociales et donc sécuritaires. Notre jeunesse a montré une maturité sans faille, devant aller vers un climat apaisé avec des concessions de part et d'autre afin de dépasser l'entropie actuelle.

Le dialogue productif, au profit exclusif de l'Algérie, assorti à une profonde réorientation de la politique socio-économique, tout projet étant forcément porté par des forces sociales, impliquant restructuration des partis et de la société civile sur la base de nouveaux réseaux, est la seule voie de sortie de la crise actuelle. En conclusion, au vu des réalisations notamment de notre équipe nationale de football, je ne suis pas pessimiste vis-à-vis de l'avenir de mon pays, l'Algérie éternelle, n'ayant pas d'autre patrie de rechange, gardant l'espoir du renouveau. L'Algérie a besoin qu'un regard critique et juste soit posé sur sa situation, sur ce qui a déjà été accompli de 1963 à 2021, et de ce qu'il s'agit d'accomplir encore au profit exclusif d'une patrie qui a besoin de se retrouver et de réunir tous ses enfants, en respectant les différentes sensibilités, autour d'un même projet, d'une même ambition et d'une même espérance ; le développement économique et social de l'Algérie.

Contribution de Abderrahmane Mebtoul, expert international et professeur des universités